

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE120

présenté par
Mme Abeille, rapporteure

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 10, substituer au mot :

« sensibles »,

les mots :

« accueillant des personnes vulnérables ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.